

Extrême sensibilité des milieux aquatiques = économies d'eau et vigilance aux pollutions Mesures de restriction à respecter en Isère :



#### NTERDICTION

de laver les véhicules particuliers

(sauf en station professionnelle)



#### **NTERDICTION**

de remplir et de vidanger les piscines privées

(sauf mise en service)



# **FERMETURE**

des fontaines publiques

(sauf circuit fermé)



# INTERDICTION

de laver la voirie

(sauf impératif sanitaire)



## INTERDICTION

d'arroser les espaces verts publics et privés et les jardins d''agrément (de 9h à 20h)



## INTERDICTION

d'arroser stades et terrains de sports

(de 9h à 20h)



#### RESTRICTION

d'irrigation (-15%)

(Autres prélèvements agricoles interdits de 9h à 20h - sauf abreuvement des animaux)



# **RÉGIEMENTATION**

sur l'alimentation des plans d'eau et étangs

(débit dérivé réduit de moitié)

